

# CLASSIFICATION ET MINIMA ARTISTES INTERPRETES

CONVENTION COLLECTIVE CHANSON, VARIETES, JAZZ, MUSIQUES ACTUELLES -ANNEXE VI

## I - PRODUCTION/CREATION :

1er juillet 2012 1 à 7 représentations par mois	1er juillet 2012 8 à 15 représentations par mois	1er juillet 2012 16 à 24 représentations par mois	1er juillet 2012 Salaire mensuel
--	---	--	--

### CONCERTS

#### Salles avoisinant 200

#### places ou premières parties de spectacle

Artiste soliste	81,74 €	74,72 €	67,20 €
Groupe constitué d'artistes solistes	81,74 €	74,72 €	67,20 €
Choriste	81,74 €	74,72 €	67,20 €
Danseur	81,74 €	74,72 €	67,20 €

#### Autres salles

Artiste soliste	121,60 €	108,54 €	96,98 €
Groupe constitué d'artistes solistes	108,04 €	96,98 €	86,43 €
Choriste dont la partie est intégrée au score (par- tition) du chef d'orchestre	106,53 €	95,47 €	84,92 €
Choriste	84,92 €	75,37 €	67,33 €
Danseur	84,92 €	75,37 €	67,33 €

### COMEDIES MUSICALES

1er chanteur soliste	151,00 €	136,00 €	122,50 €	2 450,00 €
Chanteur soliste	121,00 €	108,00 €	96,50 €	1 391,00 €
Choriste	84,50 €	75,00 €	67,00 €	1 398,37 €
1er danseur soliste	151,00 €	136,00 €	122,50 €	2 450,00 €
Danseur soliste	141,00 €	124,00 €	109,50 €	2 186,00 €
Artiste chorégraphique d'ensemble	121,00 €	108,00 €	96,50 €	1 931,00 €
Artiste de music-hall, illusionniste, numéro visuel (jonglage, acrobaties, etc)	151,00 €	139,50 €	125,50 €	2 510,00 €
1er assistant des attractions	82,00 €	74,00 €	67,00 €	1 398,37 €
Autre assistant	73,00 €	64,00 €	64,50 €	1 398,37 €

Afin d'éviter les effets de seuil négatifs pouvant être générés par les tarifs de chaque colonne (à l'exception de la colonne mensuelle), un artiste-interprète ne pourra percevoir un salaire global minimum inférieur ou égal à la rémunération globale. Par exemple, 16 représentations ne pourront pas donner lieu à une rémunération globale inférieure ou égale à 15 représentations.